

BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE

AVIS DE MARCHÉ

APPEL PUBLIC A CANDIDATURE

APPEL D'OFFRES
N° CEB/HRC/2016/01

SELECTION D'UNE AGENCE DE VOYAGE POUR LA CEB

Date limite de soumission des dossiers : 18 mai 2016, à 18h00 (CET time)

Article 1. Objet de l'appel d'offres

1.1 Objet de l'appel d'offres

La Banque de Développement du Conseil de l'Europe (ci-après « CEB ») procède à un appel d'offres pour la sélection d'une agence de voyage qui puisse fournir une prestation professionnelle adaptée à ses besoins.

Le candidat sélectionné apportera un service compétitif qui permettra de réduire le coût des déplacements, garantissant un service de première qualité et une parfaite réactivité quant aux exigences de l'institution.

1.2. Durée de marché

Le marché sera conclu pour une durée de 5 années et pourra être renouvelé une fois, au maximum, aux conditions du contrat initial. Les soumissionnaires doivent bien noter que la CEB aura un droit de résiliation anticipée avec notification appropriée.

La première année de collaboration sera considérée comme une période d'observation. Au terme de cette phase, la CEB décidera du bien-fondé de poursuivre ou non les relations avec le prestataire retenu.

La CEB ne s'engage pas à ce que les volumes historiques prédisent des volumes à venir.

1.3 Planning prévisionnel

Publication de l'avis de marché	19 avril 2016
Date limite de soumission des questions à la CEB	11 mai 2016 à 18h00
Date limite de réponse aux questions par la CEB	13 mai 2016 à 18h00
Date limite de soumission des offres	18 mai 2016 à 18h00 (heure de Paris)
Notification du titulaire	15 juin 2016
Signature du contrat	1 juillet 2016

Article 2. Termes d'exécution de l'appel d'offres

2.1. Offres

Toutes les offres contenues dans les soumissions seront considérées comme des engagements contractuels. Les prix de soumission doivent couvrir tous les frais nécessaires à l'exécution complète des prestations (transport, assurances, mise en service éventuelle, garanties, spécifications propres aux prestations considérés etc.) tels que définis par les cahiers des clauses techniques et administratives.

2.2. Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de soumission de l'offre.

2.3. Acceptation ou rejet des offres proposées

La CEB se réserve le droit :

- D'accepter ou rejeter les défauts non substantiels susceptibles d'entacher les offres ;
- De rejeter les offres reçues hors délais de soumission, sans pénalité ni justification.

2.4. Modification ou annulation de l'appel d'offres

La CEB se réserve le droit de modifier ou d'annuler, à tout moment, tout ou partie de cet appel d'offres sans avoir à en justifier les raisons et sans que cela n'ouvre droit à indemnisation pour les soumissionnaires.

2.5. Extension de la date de soumission des offres

La CEB pourra à sa discrétion prolonger la date limite fixée pour la remise des offres, auquel cas tous les droits et obligations de la CEB et des soumissionnaires seront régis par la nouvelle date limite.

2.6. Confidentialité

L'appel d'offres ainsi que toutes les informations communiquées au candidat à l'occasion de cet appel d'offres et de la mission sont confidentiels. La CEB se réserve le droit de demander à ce que l'ensemble des documents et informations fournis, quel qu'en soit le support, lui soit retourné ou détruit à la fin du présent appel d'offres.

2.7. Renseignements complémentaires

Tous les contacts entre la CEB et les soumissionnaires dans le cadre de cet appel d'offres se feront exclusivement via la plate-forme de dématérialisation <http://coebank.e-marchespublics.com>.

Le soumissionnaire pourra demander tout renseignement qu'il jugerait nécessaire au plus tard le 11 mai 2016 à 18h00 exclusivement via la plate-forme de dématérialisation <http://coebank.e-marchespublics.com>.

Tout contact qui aurait lieu en dehors de cette plateforme serait cause de disqualification.

La CEB répondra à toutes ces questions au plus tard le 13 mai 2016 à 18h00.

Article 3. Présentation, conditions de soumission et contenu des offres

3.1. Téléchargement du dossier de consultation

Les entreprises intéressées par ce marché pourront télécharger le dossier de consultation contenant les éléments utiles pour l'élaboration de leurs offres sur la plate-forme de dématérialisation <http://coebank.e-marchespublics.com>.

Les dossiers d'offre devront être déposés sur la plate-forme de dématérialisation <http://coebank.e-marchespublics.com>.

Attention : Nous vous invitons à tester votre poste informatique pour vous assurer de la compatibilité avec le site de la plateforme dématérialisée. Si votre machine virtuelle Java n'est pas à jour, utilisez le lien de mise à jour ou prévoyez l'intervention de votre support informatique habituel pour traiter cette question avant le jour de votre dépôt. N'oubliez pas qu'en déposant un pli à la dernière minute vous prenez le risque, en cas de problème technique, de transmettre une offre hors délai qui serait automatiquement rejetée. A tous moments, si vous rencontrez un problème technique sur le site, vous pouvez contacter la hotline qui pourra vous aider à résoudre ce problème.

3.2. Présentation et conditions de soumission

Les dossiers d'offre des soumissionnaires seront entièrement rédigés en langue française et exprimées en euro. Les candidats produiront un dossier complet contenant toutes les pièces du dossier de consultation, datées et signées par une personne ayant la compétence juridique pour engager la société.

Les dossiers des candidats devront être déposés sur la plate-forme de dématérialisation <http://coebank.e-marchespublics.com>. Le dossier sera transmis en une seule pièce jointe dans une archive au format zip. Cette archive contiendra deux sous-dossiers, le premier relatif à l'offre technique et le second relatif à l'offre financière. Ces sous-dossiers seront nommés, respectivement, « Offre Technique » et « Offre Financière ». Les documents inclus dans l'archive et faisant partie de la candidature seront fournis sous format PDF, Word ou Excel.

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limite de réception (18 mai 2016 à 18h00), ainsi que les dossiers incomplets, ne seront pas retenus.

3.3. Contenu de l'offre

3.3.1 Informations générales et administratives

Le dossier comprendra impérativement :

- a) Une lettre de candidature signée acceptant tous les éléments de l'appel d'offres comme valeur contractuelle ;
- b) Le présent dossier d'appel d'offres, dûment paraphé, signé et revêtu du cachet de l'entreprise soumissionnaire ;
- c) Une offre détaillée comme indiqué dans le cahier des charges ;
- d) « Le questionnaire de pré-sélection » dûment renseigné, daté et signé par la personne habilitée à engager la société et tout document pertinent permettant de justifier des capacités économiques, financières, professionnelles et techniques relatives aux principaux critères suivants :
 - La preuve de la capacité technique du candidat attestant de sa compétence (moyens matériels et humains) à réaliser la prestation objet du marché apportée par tout moyen ;
 - ✓ Indiquer les effectifs moyens annuels du soumissionnaire pour chacune des trois (3) dernières années avant la publication de cet appel d'offres ;
 - La preuve de la capacité professionnelle du soumissionnaire attestant qu'il possède les qualifications requises pour la réalisation de la prestation objet du marché ;
 - ✓ Minimum : 3 références de projets équivalents à cette proposition (au niveau du chiffre d'affaires, du type d'activité et des destinations les plus réservées), réalisés ces cinq dernières années, à compter de la date de publication de cet appel d'offre ;
 - La preuve de la capacité économique et financière du soumissionnaire, au travers de bilans et comptes de résultat des trois (3) derniers exercices 2013-2014-2015 ;
 - ✓ CA Minimum : 2 000 000 €/an.
- e) L'offre financière détaillée, datée et signée par la personne habilitée à engager la société ;
- f) La déclaration sur l'honneur concernant l'intégrité dûment remplie, paraphée, signée et revêtue du cachet de l'entreprise soumissionnaire.

3.3.2. Conditions Financières

Toute offre devra indiquer ce qui est nécessaire à l'exécution du marché (transport, assurance, garanties, etc.). Le coût de tout élément essentiel à l'exécution du marché et non indiqué dans l'offre sera à la charge du soumissionnaire.

Le soumissionnaire doit fournir la liste de prix sans promotion et chaque coût pour tout matériel, logiciel et services inclus dans l'offre.

Les prix doivent être détaillés en euros (EUR) et hors taxes dans le bordereau des prix.

3.4. Modification du dossier d'appel d'offres

La CEB se réserve le droit d'apporter au plus tard 7 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier d'appel d'offres via la plateforme de dématérialisation <http://coebank.e-marchespublics.com>.

Les soumissionnaires devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir émettre de réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les soumissionnaires, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Article 4. Evaluation des candidatures et des offres

L'évaluation des offres se fera en deux étapes :

1. Pré-sélection : sur la base du « Questionnaire de pré-sélection » et en application des critères indiqués dans l'article 3.3.1. Les candidats présélectionnés seront invités à une audition dans les locaux de la CEB
2. Sélection : sur la base des critères d'évaluation présentés dans la « Grille d'évaluation ».

4.1. Audition

La CEB invitera les candidats présélectionnés pour une audition. Au cours de celle-ci les candidats seront amenés à réaliser un exercice pratique préalablement communiqué ainsi qu'une démonstration pratique de leur « Self Booking Tool ».

4.2. Evaluation des offres

La pondération des critères de jugement des offres retenues est la suivante :

- Critères financiers (40%)
- Critères techniques (60%)

Les offres seront jugées et classées en fonction des critères énoncés dans la grille d'évaluation.

Elles seront classées par ordre décroissant de leur note totale. L'offre la mieux classée (celle ayant la meilleure note) sera retenue.

Des précisions pourront être demandées aux soumissionnaires si l'offre n'était pas suffisamment claire et/ou précise.

Article 5. Informations aux candidats

Tous les candidats seront informés, dans la mesure du possible, de la suite donnée à leur candidature.